



## Conseil Municipal du Lundi 4 mars 2019 20H30-Mairie de Montroulet

**Présents :** Savy Benoît, Ferrand Patrice, Brissiaud Isabelle, Cox Norman, Gravelat Virginie, Boutaud Céline, Buisson Michel, Sérafini Bruno.

**Absents :** Bourotte Laétitia, Prelade Guillaume.

**Secrétaire de séance :** Boutaud Céline.

### ORDRE DU JOUR

#### Discussion sur le sujet des communes nouvelles :

Le Maire informe l'assemblée, que conformément à ce qu'il avait annoncé à la population lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, le seul sujet à l'ordre du jour du présent Conseil municipal est la question fondamentale des communes nouvelles.

En effet, dans le cadre des logiques nouvelles d'aménagement du territoire dictées par les dernières évolutions réglementaires ainsi que par la mise en place d'une redistribution des compétences entre les collectivités, la question des communes nouvelles est cruciale dans l'avenir de nos territoires ruraux.

En préambule, il indique que des discussions informelles entre élus des communes environnantes ont eu lieu en 2017 sans qu'elles ne débouchent sur une réelle volonté de s'inscrire dans un projet de territoire à l'Est de la communauté de communes de Charente Limousine. Aujourd'hui, aucune discussion n'étant ouverte sur un quelconque projet, la réflexion du Conseil municipal reste libre de tout engagement.

Néanmoins, le Maire rappelle l'impérieuse nécessité de se familiariser avec cette nouvelle idée sur nos territoires ruraux afin de pouvoir préparer les élus et la population à cette éventualité dans le mandat qui va s'ouvrir en 2020. Afin d'avoir une vision pragmatique de la construction d'une commune nouvelle, Jean Michel DUFAUT, Maire de la commune nouvelle de Terres de Haute-Charente a été invité par le Conseil municipal. Le Maire le remercie d'avoir répondu présent et lui donne la parole.

Jean-Michel DUFAUT décrit aux membres du Conseil municipal toutes les étapes franchies par les communes historiques (Roumazières-Loubert, Mazières, La Péruse, Suris et Genouilhac) depuis près de deux ans pour arriver à une situation consensuelle de création d'une commune nouvelle de plus de 4 000 habitants. Il insiste sur l'importance de prendre en compte tous les avantages et les inconvénients du regroupement avant de prendre une quelconque décision. Il détaille par le menu le travail des différentes commissions préparatoires composées des élus municipaux des cinq communes. Aujourd'hui, il peut afficher une grande satisfaction compte tenu des premiers mois de fonctionnement de la commune nouvelle et tire déjà quelques enseignements. Son expérience est riche d'enseignements et sa parole libérée sur les points d'achoppements qu'il a fallu vaincre pour faire aboutir le projet.

Les membres du Conseil municipal le questionne ensuite sur l'adhésion de la population, des agents, l'ajustement fiscal de l'ensemble des taxes, la mutualisation de certains services issus de la commune centre... Les discussions et les échanges sont riches et apportent des informations aux membres du Conseil très importantes dans la prise de conscience des élus de la commune. Les discussions se terminent sur la nécessité d'anticiper ces changements de gouvernance dans les territoires ruraux afin qu'une nouvelle organisation naisse dans l'intérêt général des populations résidentes.

La séance est levée à 22H30

Benoît SAVY- Maire de Montroulet

Céline BOUTAUD- Secrétaire de séance